

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ TYPE UE RÈGLEMENT SUR LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (UE) 2016/425

Cette déclaration de conformité est délivrée sous la seule responsabilité du fabricant Portwest, IDA Industrial Park, Westport, Co. 21284 déclare que l'équipement de protection individuelle (EPI) suivant

PW74 - CASQUE ANTI-BRUIT À DOUBLE SNR (25dB/35dB)



est conforme aux dispositions du règlement EPI (UE) 2016/425 (Cat III) et satisfait aux exigences essentielles de santé et de sécurité énoncées à l'annexe II et à la ou aux normes harmonisées pertinentes :

EN 352-1 (SNR 35dB / SNR 25dB) (2020)

Signé pour et au nom de Portwest

Raymond Carney

Chief Operations Officer

Date: 2025-04-25